

Cette dernière circonstance fut mise à profit par des malfaiteurs auxquels elle suggéra l'idée qu'après avoir assassiné les deux conjoints, il leur suffirait, pour écarter tout soupçon, de faire disparaître le cadavre du mari, que tout le monde supposerait avoir pris la fuite après s'être défait de sa femme. Ce calcul leur réussit parfaitement, personne ne révoquait en doute la culpabilité du mari; et la cour de justice de Môtiers - Travers se disposait à le condamner par contumace après les trois sommations de comparaître qui lui furent adressées par les papiers publics. La dernière de ces trois citations n'avait pas encore eu lieu lorsqu'un des souliers du mari, trouvé près de la grotte, et reconnu, vu sa forme étrangère et extraordinaire, comme lui ayant appartenu, donna lieu à de tout autres suppositions; on commença à comprendre que l'assassin présumé pourrait bien avoir été assassiné lui-même, et c'est ce qui fut constaté par la descente ordonnée par la cour de justice (descente effectuée par un nommé Zacharie Jeannet).

Bien des années après, la tragique aventure d'un chien de chasse augmenta encore la lugubre réputation de la baume et l'effrayante idée qu'on s'en faisait. Ce pauvre chien, trop ardent à poursuivre une proie, tomba, avec elle ou sans elle, dans la caverne, mais non jusqu'au fond. Son maître qui le regrettait, ne pouvait prendre son parti de l'entendre aboyer et gémir dans ces profondeurs. Et après avoir cherché en vain quelqu'un qui eût le courage d'aller sauver et ramener son chien, il se décida à tenter lui-même la descente. Elle lui réussit; ayant retrouvé son chien à une certaine profondeur, le chasseur se fit hisser avec lui jusqu'à l'ouverture de la grotte; mais, ô surprise! à peine furent-ils déposés tous deux sur terrain sûr et solide, que le maître assomma sans pitié le pauvre animal pour lequel il venait d'exposer sa vie. Etonnés et consternés, les assistants lui firent force questions sur cette étrange conduite mais il se refusa à la leur expliquer... »

k B.4 (échelles: 15 m, corde: 15 m)

l AUDÉTAT 1961-63; BERNOULLI 1783; CLERC 1765; Messenger boiteux 1864a; OSTERWALD 1766; QUARTIER-LA-TENTE 1893-1925.

62.16. Gouffre du MONT DES VERRIÈRES (fig. 128)

a f.1182 - 527,065/193,215 - 1189 m

Mont des Verrières, Les Baumes

A l'extrémité nord d'une corne du bois des Baumes, 100 m au sud-est et en contrebas de la route Les Verrières - La Côte aux Fées que l'on quitte à 300 m du carrefour des Baumes.

b D = 68 m, P = -40 m

Grande doline dissymétrique s'ouvrant dans un ouvala; la doline a grossièrement la forme d'un P dont le jambage aurait 20 m de long et la boucle 25 × 15 m. Le centre de la boucle est percé à -12 m par un orifice partagé en deux par un pont naturel; ce pont surplombe un puits profond de 28 m aboutissant sur un talus d'éboulis, de neige et de détritius; le puits est coupé à -19 m par une corniche spacieuse d'où part encore un puits de petite section qui rejoint la base du puits principal. Le gouffre du Mont des Verrières est la plus profonde cavité du secteur du même nom.

c Kimméridgien inférieur

d La neige se maintient généralement toute l'année à la base du puits.

g En 1871, on aurait précipité dans le gouffre de nombreux cadavres de chevaux de l'armée des Bourbakis.

i Le gouffre a servi de tout temps et sert encore hélas, de dépotoir aux fermes des alentours.

k B.5 (échelles: 50 m, corde: 50 m)

l AUDÉTAT 1961-63.

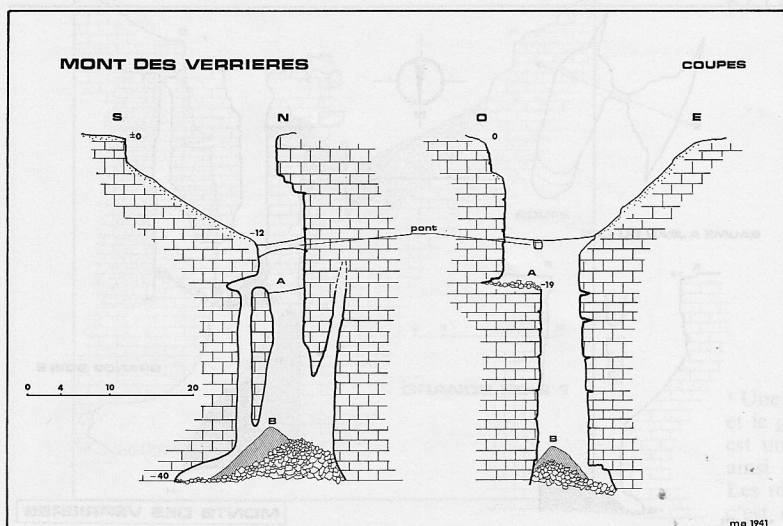


Fig. 128. Gouffre du Mont des Verrières.